



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

Été 2021

Flânerie musicale du 7 août : toutes les informations en page 2 et 3

Visites « découverte du village » août 2021

Les mercredis 5, 12, 19 août 2021, visite commentée du village :

Son histoire, la bastide, comment lire les façades : mille et un secrets, du Moyen Âge à nos jours...

RV à 10 h sur le parvis de l'église. Durée 2 h, gratuit. Accessible aux handicapés. Visite animée par Jean-Paul Valois.

Le samedi 14 août 2021, visite de l'église.

Elle a été reconstruite au XIXe siècle, mais en s'inspirant du style roman, d'où des chapiteaux historiés. Les vitraux sont signés du célèbre atelier Mauméjean.

RV à 10 h dans l'église. Durée 1 h 30, gratuit.

Accessible aux handicapés. Visite animée par Jeanne Valois.

Anniversaires de nos aînés

Au mois de Juin, nous avons fêté l'anniversaire de Marie Rolande Garrabos (ci-contre) et de Jean Priou.



APC

Depuis le 1er juillet, l'Agence Postale Communale a repris ses horaires habituels:

Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 et Mercredi et Vendredi de 15h à 18h30.

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :
tous les vendredis

Tri sélectifs :

Vendredi 30 juillet, 13 et 27 août



SAM
7
AOÛT

Flânerie Musicale

10h30 - 18h

à Rébénacq

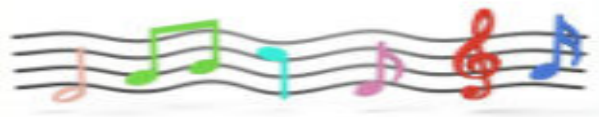


- 10h30 PLACE DE LA MAIRIE : Inauguration**
Réservation pour le concert Salle Palisses
- 11H00 PLACE DE LA BIELLE :** *Historique de la BASTIDE*
Chœur Aimer Chanter : Chants du XIV^{ème} - XV^{ème} et XVI^{ème} siècle
- 12H SALLE PALISSES :** *Court historique de la papeterie*
Quatuor en si bémol majeur de Haydn
par le Quatuor Amis de Rébénacq (Les Pires ainés)
musiciens de l'Opéra de Paris et de l'Orchestre National de France
Philippe POUVEREAU : violon, Pierre MARTEL : violon Raymond GLATARD : Alto, Nicole POUVEREAU : violoncelle
- 13H00 STADE :** *pique-nique avec buvette et foodtruck*
Réservation pour le concert à l'église
- 13H30 STADE**
Bal trad béarnais animé par l'Atelier de danse Trad de Didier PEYRUSQUÉ accompagné par le duo Licotissa : Anne-Lise HERBEL (accordéon, flûte à 3 trous) et Mathilde DUFFAU (tambourins à cordes, flûte à 3 trous et boha).
- 14H00 Langage sifflé de la Vallée d'Ossau**
par Theo PEYRUSQUÉ & co avec traduction simultanée
- 14h30 HAUTE-BIELLE : Conte du Béarn** par Jean SOUST
avec la complicité musicale d'Anne-Lise HERBEL et Valérie MOALIGOU
- 15h30 EGLISE** *Historique de l'église*
Quatuor n°7 en fa majeur de Beethoven
par le Quatuor Amis de Rébénacq (Les Pires ainés)
musiciens de l'Opéra de Paris et de l'Orchestre National de France
Pierre MARTEL : violon, Philippe POUVEREAU : violon, Raymond GLATARD : Alto, Nicole POUVEREAU : violoncelle
- 16H30 PLACE DE LA MAIRIE**
Lama jazz : Clôture dans une ambiance swing avec d'anciens élèves en Jazz du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris

Journée en libre participation

organisée Foyer Rural et la Mairie de REBENACQ
dans le cadre de L'été Ossalois et le partenariat de la CCVO, du Conseil Départemental,
de GSM Heidelberg Cement, de la carrière SOUBERCAZE, des Viviers de Rébénacq et de l'Étable d'Ossau

Place de la Mairie toute la journée :
Jean BAUDOIN, fabricant, expose ses TAMBOURINS à CORDES
La librairie LA CURIEUSE accueille la Revue NUNATAK et les Menestrès Gascons



Pour que cette journée soit un succès et un moment de plaisir pour tous, nous sommes tenus de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Le « pass sanitaire » sera donc obligatoire pour toute personne souhaitant participer aux concerts organisés dans la salle Palisses et à l'Eglise. Pour rappel il vous faudra présenter, un justificatif d'identité et la preuve sanitaire au format papier avec QR code, en PDF ou via #TOUSANTICOVID :

- Soit une preuve de vaccination (2ème dose + 7jours)
- Soit un test PCR de moins de 72h
- Soit un test antigénique de moins de 48h

Le masque reste obligatoire même en extérieur (arrêté préfectoral N°64-2021-07-16-00001)

Pour les concerts du quatuor pas de réservations préalables. Inscriptions obligatoires le 7 au matin, Place de la Mairie, pour la salle Palisses et à 13h au terrain de foot pour l'église.

Selon l'affluence le quatuor jouera 2 fois Salle Palisses.

Des mesures sanitaires pourront être ajoutées à l'appréciation du Préfet et des élus selon le risque sanitaire attaché à l'évènement.

En raison de cette manifestation organisée sur le village, la circulation et le stationnement sont réglementés et limités de 9h à 19h sur :

- La place de la mairie (stationnement et circulation interdits)
- Le chemin du Lavoir (circulation interdite)
- Le côté Est de la Place de la Bielle interdit au stationnement
- La place de la Bielle (circulation interdite)
- Le chemin de Ménard (circulation interdite)
- Le chemin de Moutes (circulation et stationnement interdits)
- Le chemin de Hous (circulation et stationnement interdits)
- Le chemin Couloumat de la place de la Bielle au croisement du lotissement St-Esteben (circulation et stationnement interdits)

La circulation sur le CD 934 bis dit route de Laruns sera en sens unique en direction d'Arudy de 9h à 19h afin de permettre le stationnement sur le côté gauche.

L'aire de camping-car sera fermée du jeudi 5 août au lundi 9 août 2021.

Pour permettre l'exécution du présent arrêté, des déviations seront mises en place par le chemin de derrière le Pic et la RD 936. Les riverains pourront circuler par ces déviations via le lotissement Saint-Esteben et Chemin Couloumat.

Nous vous remercions de prendre vos dispositions si vous devez vous déplacer entre 9h et 19h. Des panneaux de signalisation seront mis en place.

En vue de cette manifestation, et afin de permettre le déplacement des participants via les chemins communaux, nous remercions les propriétaires dont les ronces ou les arbres dépassent sur le domaine public de procéder à leur élagage.

Venez nombreux !

Enquête publique

Suite à l'approbation des schémas directeurs en 2019, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique du **mardi 21 septembre 2021 au samedi 23 octobre 2021 inclus**, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 17h00, le jeudi de 9h00 à 12h30 et le samedi de 9h00 à 12h00, afin que chacun puisse en prendre connaissance et faire enregistrer ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie :

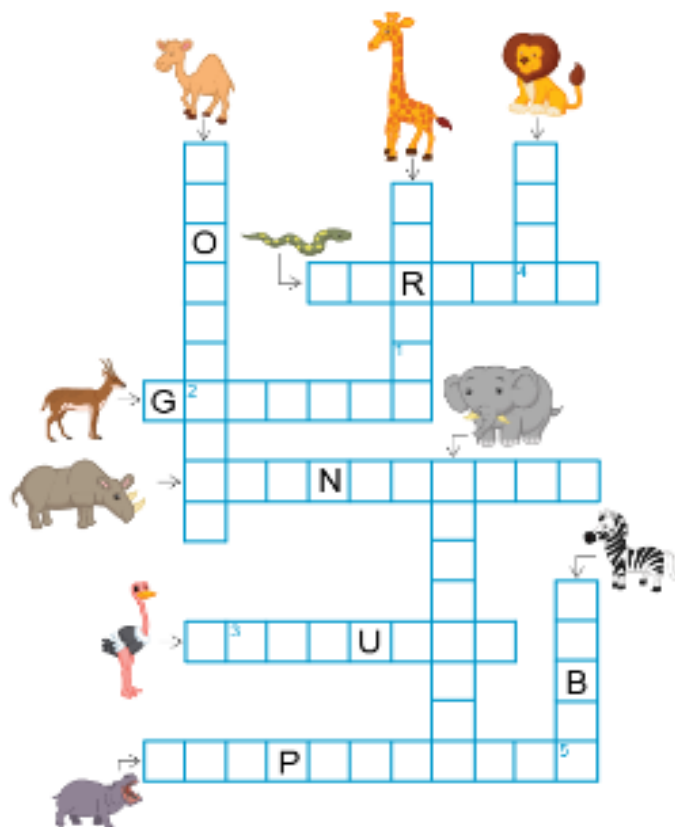
- Le mardi 21 septembre 2021 de 9h00 à 12h00
- Les mercredis 29 septembre 2021 et 13 octobre 2021 de 14h00 à 17h00
- Les samedis 9 et 23 octobre 2021 de 9h00 à 12h00

Recherche de Monsieur Jacky Decaunes

Nous cherchons à dater cette photo de classe de Rébénacq, aussi ouvrez vos tiroirs et vos archives de famille afin de voir si votre mère, tante (ou belle-mère) pourrait y figurer dessus. Par avance, soyez remerciés des informations que vous pourrez nous apporter. Retour à la mairie, qui transmettra.



LE COIN DES ENFANTS - LE COIN DES ENFANTS - LE COIN DES ENFANTS



Mot mystère :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---